

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 12 Septembre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 23 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane et ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

ABSENT : M. MORMANN Cédric

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Martin PELÉ et Serge PONTAC.

<u>OBJET</u> :	<i>Demande de subvention pour le château – réparation toiture et solin sur la tour du Connétable.</i>
-----------------------	---

N° 2019 / 09 / 15

Présentation du projet : La Commune a été sollicitée il y a quelques mois par les propriétaires de la partie privée du Château pour des infiltrations d'eau au niveau du solin de la Tour du Connétable. Après quelques investigations, il s'avère que les jointements au-dessus de ce solin sont devenus poreux. Une réparation de la toiture et du solin est nécessaire.

Le montant des travaux de réparation est de 6 600 € HT (7 920 € TTC).

La DRAC et la Région sont susceptibles de participer au financement de cette opération.

Une demande de subvention similaire concernant le rejointoiment de la façade ouest de la Tour du Connétable a déjà été faite auprès de la DRAC et de la Région. Nous avons reçu une subvention de 5 054 € de la part de la DRAC pour ce projet. Concernant la Région le dossier est en cours d'instruction (subvention attendue 2 527 €).

.../...

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

CHATEAU – REPARATION TOITURE ET SOLIN SUR LA TOUR DU CONNETABLE

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	6 600,00 €	Etat (DRAC) : 40%	2 640,00 €
		Région : 20%	1 320,00 €
		Autofinancement	2 640,00 €
TOTAL DEPENSES	6 600,00 €	TOTAL RECETTES	6 600,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux du 10 Septembre 2019,

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE le plan de financement présenté,

SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des subventions prévues dans le plan de financement,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

Vote : Unanimité sur 28 votants.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,

Le 23 Septembre 2019,

Le Maire.

